Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île
Québec
ENSEMBLE, ENGAGÉS VERS LA RÉUSSITE

LES DROITS DU LECTEUR OU DE LA LECTRICE EN BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

Le droit de lire à haute voix.

Le droit de lire à deux, à trois, etc.

Le droit d'aller dans toutes les sections de la bibliothèque.

Le droit de lire n'importe où dans la bibliothèque.

Le droit de lire dans la posture qui me plaît.

Le droit d'emprunter un ou des livres... même si je suis au préscolaire.

Le droit d'emprunter un ou des livres... même si j'ai oublié de rapporter le mien.

Le droit d'emprunter un livre pour plus jeunes ou pour plus vieux selon mon désir.

Le droit d'apporter le livre emprunté à la maison.

Le droit de... ne pas lire.

Affiche réalisée avec Canva par le Service des bibliothèques du CSSPI. 2023